Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 41 (1905)
Heft: 152

Artikel: Catalogue des mousses de Jura
Autor: Meylan, C.
Kapitel: Coup d'œil général sur la flore bryologique jurassienne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267589

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LA FLORE BRYOLOGIQUE JURASSIENNE

Si le Jura n'atteint nulle part une altitude considérable, ses plus hautes sommités dépassant peu 1700 mètres ; si, dans son ensemble, il paraît être trop peu accidenté pour présenter des paysages grandioses comme l'œil en perçoit à chaque instant dans les Alpes, le botaniste qui penserait d'après cette vue générale que le Jura ne peut être qu'une station à peu près uniforme d'un bout à l'autre, se tromperait grandement. Bien que calcaire dans sa masse et n'offrant le plus souvent que des pentes adoucies et des rochers de peu d'élévation, la chaîne du Jura découvre à l'observateur patient et persévérant de nombreuses stations qui sont comme autant d'oasis dans la monotonie générale. Ici, une tourbière élevée et froide renferme les descendants des muscinées émigrées de la Laponie pendant l'époque glaciaire ; là, un terrain décalcifié ou même siliceux, nourrit nombre d'espèces calcifuges. Dans les forêts humides et parfois encore vierges de la cognée des régions élevées, comme sur l'humus des derniers rochers des cimes, un observateur attentif découvrira nombre d'espèces alpines qui souvent ne croissent pas en grosses touffes comme dans les chaînes voisines plus élevées, mais sont pourtant assez développées pour montrer qu'elles trouvent là un terrain propice à leur croissance.

Dirigé du SO au NE, soit dans la direction des vents dominants, le Jura a une température moyenne plus basse que celle de nombre d'autres chaînes situées à la même latitude. Ses vallées sont froides et ses arêtes, constamment balayées, sont presque partout entièrement dépourvues de végétation arborescente. C'est ainsi que cette dernière ne monte guère au-dessus de 1500 mètres, et il ne

serait sûrement pas nécessaire que le Jura s'élevât bien des centaines de mètres plus haut pour que ses sommets se couvrent de névés. Dans ces conditions il semble que la flore bryologique des sommets de la haute chaîne ne devrait se composer que d'espèces préférant les températures froides et humides des altitudes élevées. Tel n'est point le cas. Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble des espèces croissant dans la région supérieure, on est surpris de constater que la florule d'un grand nombre de stations se compose d'espèces des hautes régions dans les chaînes voisines, et d'espèces des régions basses, croissant côte à côte. Prenons un exemple. Le Chasseron, haut de 1611 mètres et s'élevant par conséquent dans la région alpine, donne asile dans les parois N. de sa cime à : *Desmatodon obliquus, Encalypta commutata, E. longicolla, Bryum arcticum, Mnium hymenophylloides, Timmia norvegica, Hypnum Bambergeri, H. subsulcatum* et par contre sur les mêmes rochers croissent *Grimmia anodon, Neckera turgida, Eurynchium striatulum,* etc.

De plus, certaines espèces croissent, dans le Jura, à des altitudes beaucoup plus élevées que dans les régions voisines, ainsi : *Acaulon muticum* 1400 m., *Ditrichum pallidum* 1150 m., *Pottia lanceolata* et *Barbula revoluta* 1100 mètres, *Grimmia tergestina* 1400 m., *Entosthodon ericetorum* 1400 m., *Pylaisia* 1400 m., etc. A quelles raisons attribuer ce mélange d'espèces des hautes régions et des régions basses ? Il est difficile de répondre nettement à cette question. Peut-être au climat continental ; à l'altitude moyenne et surtout régulière de la haute chaîne ; au manque d'observations sur la véritable répartition altitudinale de plusieurs espèces ; aux restes des différents facies de la flore depuis l'époque glaciaire.

Si nous nous transportons maintenant sur un point culminant, le sommet du Suchet par exemple, l'œil sera im-

médiatement frappé par le peu de ressemblance qu'ont entre eux les deux versants du Jura. Formée par une poussée tangentielle venant du SE., la chaîne du Jura présente naturellement sur son bord concave une pente abrupte tombant d'un seul bond sur le plateau suisse. L'autre versant au contraire est comme un immense plan incliné formé de plusieurs gradins surmontés eux-mêmes de nombreuses rides. De là une différence énorme dans l'exposition, l'humidité de ces deux versants, différence qui en détermine une autre de même valeur entre les flores bryologiques respectives.

Par suite de sa structure ou si l'on veut de sa tectonique, le versant E. du Jura est forcément très sec, et la flore bryologique qu'il nourrit prend en effet un caractère xérophile fortement accusé. Cette flore est d'ailleurs peu développée ; sur d'assez grands espaces il n'y a qu'une faible végétation muscinale, et son caractère xérophile lui donne une assez grande monotonie, coupée seulement ici et là par quelques ravins et vallons plus ou moins encaissés et permettant à un certain nombre d'espèces aimant l'ombre et la fraîcheur de s'établir. Si, remontant sur l'arête de la haute chaîne, nous parcourons maintenant le flanc O. du Jura, nous voyons des pentes fraîches couvertes de forêts profondes offrant à une riche flore bryologique des stations variées ; des combes humides au fond desquelles d'innombrables tourbières ont pu se développer ; des parois fraîches ou humides tapissées de nombreuses espèces de mousses inconnues sur l'autre versant de la chaîne.

Devant cette variété de stations et en considérant que le flanc ensoleillé des collines ou chaînons séparant les combes reproduit en petit l'aspect du flanc E. de la chaîne, nous pouvons déduire ceci : c'est que le 95 % au moins du nombre total des espèces croissant dans le Jura, se trouvent sur son flanc O., tandis que le versant opposé,

grâce à sa pente abrupte et sèche, nourrit à peine le 60 % de ce même nombre, déduction faite de quelques stations privilégiées. Quant aux territoires formant la base des deux versants, il est difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de juger exactement du degré d'identité de leurs flores. Ces territoires sont encore relativement fort peu connus, mais il est logique d'admettre qu'une grande analogie existe entre les mousses qu'ils hébergent, le climat étant le même. Outre les colonies sporadiques d'espèces très disséminées en Europe, il peut arriver qu'un certain nombre d'espèces venues de l'Est atteignent la limite du Plateau suisse et du Jura, tandis que par contre quelques espèces méditerranéennes ou occidentales peuvent remonter les vallées du Rhône, de la Saône et du Doubs, ou s'avancer jusqu'au pied du flanc occidental du Jura pour trouver là la limite de leur expansion vers l'Est.